

PROCES VERBAL
de la Séance du 6 avril 2016

Présents : Jean-Pierre AUBIN, Emmanuel MERSCH, Paul-Henry de VITTON, Marcel DUCHEMIN, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Christine GESBERT, Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Daniel BOUVET, Robert MASSOT, Michel DURAND, Jean-Marie LETARD, Yvon BUARD.

Excusé :

Secrétaire de séance : Robert MASSOT

Nombre de membres en exercice : 16

Date de la convocation : 21 mars 2016

Assistaient également à la réunion :

- Philippe WAROT : Suppléant de Solange SCHLEGEL
- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve
- Yohann LUCAS : Responsable technique des Syndicats

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	83 900,35		83 900,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	184 237,90		184 237,90
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 805,48		6 805,48
66	Charges financières	2 620,61	0,00	2 620,61
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	21 637,66	21 637,66
Dépenses de fonctionnement - Total		277 564,34	21 637,66	299 202,00
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	54 850,40	15 400,27	70 250,67
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	11 028,25	0,00	11 028,25
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	80 536,17		80 536,17
204	Subventions d'équipements versés	0,00	16 061,96	16 061,96
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		146 414,82	31 462,23	177 877,05
Pour information				119 809,15
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014				119 809,15

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	19 336,47		19 336,47
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	79 939,70		79 939,70
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	211 408,53		211 408,53
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	1 005,33	15 400,27	16 405,60
Recettes de fonctionnement - Total		311 690,03	15 400,27	327 090,30
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 036,03	0,00	1 036,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	114 517,25		114 517,25
13	Subventions d'investissement	76 990,96	0,00	76 990,96
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		21 637,66	21 637,66
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	20 090,00	16 061,96	36 151,96
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		212 634,24	37 699,62	250 333,86
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014				0,00

Le Comité syndical, sous la présidence de M. de VITTON, Vice-président, après délibération :
(en l'absence de la Présidente Solange SCHLEGEL)

- Adopte le Compte administratif 2015 à l'unanimité ;
- Adopte à l'unanimité les chiffres du compte de gestion 2015 conformes à ceux du compte administratif.

AFFECTATION DES RESULTATS 2015 SUR L'EXERCICE 2016

Le Comité Syndical a arrêté les comptes de l'exercice 2015 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SECTION DE FONCT.	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESTES A REALISER 2015	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	-119 809,15		+ 72 456,81	86 480,00	- 51 180,00	- 98 532,34
				35 300,00		
FONCTIONNEMENT	114 517,25		27 888,30			27 888,30

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (défini) de la section d'investissement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2015 de la manière suivante :
 ↳ Compte 1068 (Résultat d'investissement reporté) 27 888,30 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif 2016.

Le Comité syndical, après délibération :

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2016, arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement :

- > Dépenses = 357 382,86 €
- > Recettes = 357 382,86 €

Section d'investissement :

- > Dépenses = 237 778,04 €
- > Recettes = 237 778,04 €

Résultat du vote :

- > Nombre de membres en exercice = 15
- > Nombre de membres présents = 14
- > Nombre de suffrages exprimés = 14

POUR = 14

CONTRE = 0

ABSTENTION = 0

SOLDE DU COMPTE RELATIF AUX OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

Mme La Présidente expose le rapport suivant :

Le compte de travaux pour compte de tiers comptabilise les opérations réalisées pour le compte des riverains de l'Erve. Ce compte doit faire apparaître un équilibre tant en prévision qu'en réalisation. Le Trésorier d'Evron a attiré notre attention à plusieurs reprises sur le fait qu'il n'y avait pas équilibre entre les opérations comptabilisées en dépense (4581) et les opérations comptabilisées en recettes (4582). Ce déséquilibre existe depuis plusieurs années et s'explique par l'absence de constatation de la participation du Syndicat à ces opérations.

Afin de régulariser cette situation, Madame la Présidente propose d'émettre un mandat au compte 204422 et un titre de recette au compte 4582-22 pour un montant de 35 850,83 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve l'émission d'un mandat au compte 204422 et d'un titre au compte 4582-22 pour un montant de 35 850,83 €
- Autorise Mme la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier

MISE EN PLACE D'UNE PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE (PREVOYANCE)

Le Comité Syndical,
Sur rapport de Madame La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 22 bis

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88-2

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents

Vu la circulaire ministérielle du 25 mai 2012

Vu l'avis du Comité Technique en date du 24 mars 2016

Considérant que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent

Après en avoir délibéré, DECIDE : (à l'unanimité des membres présents)

Article 1 : Participation financière couverture risque prévoyance

Le comité syndical décide de participer financièrement à compter du 1^{er} avril 2016, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents (maintien de la rémunération et/ou invalidité et/ou décès).

Il sera versé une participation mensuelle brute de 15 € à tout agent à temps complet, pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée,

Les crédits nécessaires à la participation seront inscrits au budget.

Article 2 : Versement de la participation

La participation sera versée directement à l'agent. Celle-ci ne pourra être supérieure au montant de la cotisation individuelle.

Article 3 : Voies et recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NANTES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

DUREE AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

Madame la Présidente propose aux membres du Comité Syndical de voter la durée d'amortissement des subventions d'équipement en nature liée à l'équilibre des comptes de tiers (Compte 204422).

Madame la Présidente propose une durée de 10 ans pour les sommes imputées au compte 204422.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve la durée d'amortissement de 10 ans pour les subventions d'équipement en nature liées à l'équilibre des comptes de tiers (C/ 204422) ;
- Autorise Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier

QUESTIONS DIVERSES

> Ouvrages

Mme RIBOT fait part de la l'interrogation de M. BARILLER qui souhaiterait savoir où en sont les projets d'aménagements des ouvrages sur STE SUZANNE.

Xavier SEIGNEURET indique que le Syndicat est en attente des résultats du Bureau d'études pour avancer. Le dossier est à déposer avant l'été pour une enquête publique en fin d'année. Le début des travaux pourrait être programmé en 2017.

> Plaquette de présentation du bilan du Contrat Restauration Entretien et du CTMA 2016-2021

Madame la Présidente informe les délégués qu'une plaquette de communication sur le bilan du CRE et sur le futur programme d'actions du CTMA est en cours d'élaboration par le bureau d'études AQUASCOP dans le cadre de l'étude bilan.

> Ecourrues

M. MERSCH félicite le Syndicat pour la gestion des écourrues. Tout s'est très bien passé cette année.

> GEMAPI

Xavier SEIGNEURET évoque l'avancée de la GEMAPI dans le département.

Il précise que le Conseil départemental de la Mayenne souhaite aider les collectivités et dans ce cadre, a missionné un bureau d'études pour répondre aux diverses questions qui se posent dans la mise en place de la GEMAPI.

6 thèmes sont abordés :

- Compétences et types d'actions de la GEMAPI
- Responsabilité et risques encourus avec la compétence GEMAPI
- Financement des actions
- Périmètre des syndicats, adhésion aux Syndicats, ...
- Représentativité des élus
- Coopération et Cohérence à l'échelle du bassin versant

Le bureau d'études est chargé d'étudier ces questions et de donner des réponses pour l'été. Des réunions de travail seront organisées au cours du 2^e semestre 2016 avec les EPCI concernés. Pour rappel, l'obligation de mise en place de la GEMAPI est prévue pour le 1^e janvier 2018.

Le secrétaire de séance
Robert MASSOT

La Présidente,
Solange SCHLEGEL

